

Envois isolés du Courrier B

Mode d'expédition des lettres éprouvé avec un rapport qualité-prix avantageux

Avec les envois isolés du Courrier B, vous optez pour un mode d'expédition fiable et économique pour les documents ne devant pas arriver à destination le jour suivant.

Les envois isolés du Courrier B parviennent aux destinataires au plus tard le troisième jour ouvrable qui suit celui de leur dépôt (sauf le samedi). Le tarif uniformisé et facilement compréhensible facilite l'expédition de lettres standard.

Le rapport qualité-prix avantageux fait des envois isolés du Courrier B le mode d'expédition idéal pour les envois qui ne doivent pas impérativement parvenir à leur destinataire le jour qui suit le dépôt.

Les lettres envoyées en Courrier B témoignent d'une plus grande valeur qu'un document électronique. Outre l'attention qu'elles suscitent, elles renforcent le lien avec le destinataire.

Dépôt des envois et points de dépôt

Vous pouvez déposer vos envois isolés du Courrier B chaque jour ouvrable auprès de tous les points de dépôt jusqu'à la fermeture ordinaire des guichets. Les horaires d'ouverture ou les heures limites de dépôt sont déterminants pour l'offre de prestations. Vous trouverez les sites ainsi que les horaires d'ouverture des points de dépôt sur www.poste.ch/depot.

Si vous déposez vos envois dans une boîte aux lettres de la Poste, la dernière levée fait foi pour l'offre de prestations.

Les envois déposés jusqu'au mardi seront distribués dans le courant de la même semaine.

Distribution

La distribution a lieu le troisième jour ouvrable qui suit le dépôt (sauf le samedi).

Dépôt	Distribution
Lundi	Au plus tard le jeudi
Mardi	Au plus tard le vendredi
Mercredi	Au plus tard le lundi
Jeudi	Au plus tard le mardi
Vendredi	Au plus tard le mercredi
Samedi	Au plus tard le mercredi
Dimanche (boîte aux lettres de la Poste)	Au plus tard le mercredi

Prix

Format	Épaisseur	Poids	Prix
Lettre standard du Courrier B 140 x 90 mm jusqu'au format B5 (250 x 176 mm)	Jusqu'à 20 mm	1–100 g	0.85
Midilette du Courrier B 140 x 90 mm jusqu'au format B5 (250 x 176 mm)	Jusqu'à 20 mm	101–250 g	1.10
Grande lettre du Courrier B Jusqu'au format B4 (353 x 250 mm)	Jusqu'à 20 mm	1–500 g	1.80
Grande lettre du Courrier B Jusqu'au format B4 (353 x 250 mm)	Jusqu'à 20 mm	501–1000 g	3.60

Prix en CHF, TVA incluse.

Suppléments:

- Le supplément pour les lettres standard et les midilettes entre 21 et 50 mm d'épaisseur est de CHF 1.50 par envoi.
- Les envois plus grands, plus épais ou plus lourds doivent être expédiés en tant que colis.

Indemnités pour prestations préalables

À partir de 3000 envois de la même catégorie (format, poids) et du même échelon de prix, vous nous simplifiez la tâche en triant les envois au préalable. Vous recevez donc une indemnité de tri pour cette prestation préalable.

Si vous déposez simultanément plus de 10 000 envois isolés du Courrier B auprès de l'un de nos centres courrier, vous avez droit à une indemnité de site.

Rabais

À partir d'un chiffre d'affaires annuel de 100 000 francs, nous convenons avec vous d'une solution individuelle fondée sur un contrat. Votre conseiller ou conseillère à la clientèle vous renseignera volontiers à ce sujet.

Prestations complémentaires

Le mode d'expédition Envois isolés du Courrier B peut être combiné avec les prestations complémentaires suivantes:

Timbrage PP

La Poste appose vos marques d'affranchissement.

Remboursement sans titre (BLN)

La prestation complémentaire Remboursement sans titre est un mode d'encaissement simple et sûr: le facteur remet votre envoi au destinataire uniquement contre le paiement du montant dû (la somme d'encaissement maximale s'élève à 10 000 francs). Vous trouverez des informations relatives à la prestation complémentaire Remboursement sans titre sur www.poste.ch/remboursement.

Autres prestations intéressantes**Courrier A**

Si vous souhaitez que vos envois soient distribués plus rapidement et bénéficient d'une attention encore plus grande, nous vous recommandons la prestation Courrier A. Ces envois sont traités en priorité par la Poste. Ils parviennent dans les boîtes aux lettres et cases postales des destinataires le jour ouvrable qui suit celui de leur dépôt. Les envois en Courrier A sont également distribués le samedi. Vous trouverez des informations détaillées sur www.poste.ch/courriera et dans le fact-sheet «Courrier A».

Solutions d'affranchissement

Utilisez la solution d'affranchissement adaptée à vos besoins. Vous trouverez des informations détaillées sur les solutions d'affranchissement de la Poste sur www.poste.ch/affranchir.

Recommandé (R)

Avec le recommandé, vous jouez la carte de la sécurité. Le facteur ne remet l'envoi au destinataire que contre signature. Vous recevez un justificatif ayant valeur de preuve légale de la distribution de l'envoi. Vous trouverez des informations détaillées sur www.poste.ch/recommande.